

CLÔTURES

EN ZONE UA

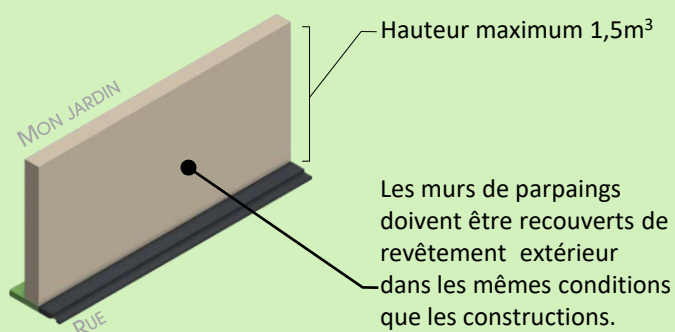
UA



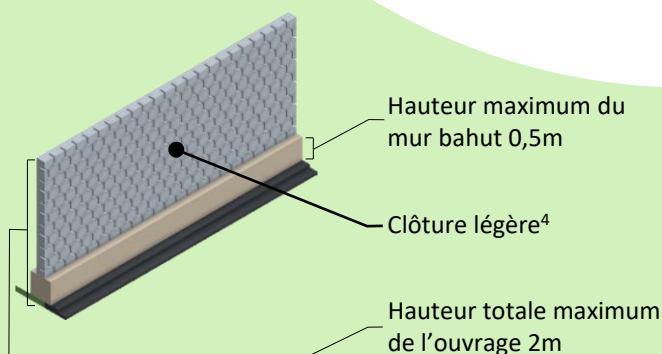
- Toutes les clôtures sont soumises à déclaration préalable
- Avant de réaliser ma demande, je vérifie que mon projet soit conforme aux règles du plan de prévention des risques d'inondation¹ et du plan local d'urbanisme².

CLÔTURES DE RUE

Mur plein



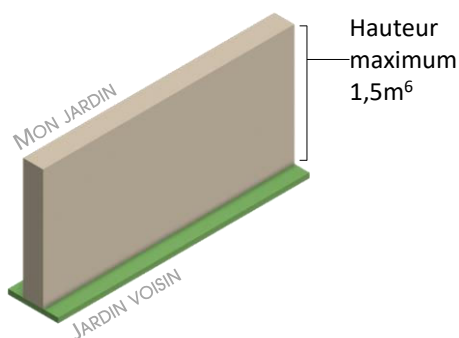
Mur bahut



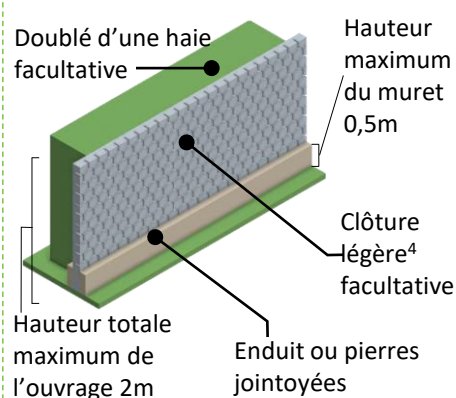
- Les clôtures de bonne facture doivent si possible être maintenues et le cas échéant complétées.
- Les anciens portails et leurs piliers de qualité doivent être dans la mesure du possible conservés et restaurés.
- La réalisation des clôtures doit être soignée et permettre un vieillissement correct de l'ouvrage.
- Les portails et portillons doivent être en harmonie avec la clôture. Les piliers doivent être proportionnés.
- Les murs traditionnels doivent être préservés. Des adaptations peuvent être néanmoins réalisées

CLÔTURES SÉPARATIVES⁵

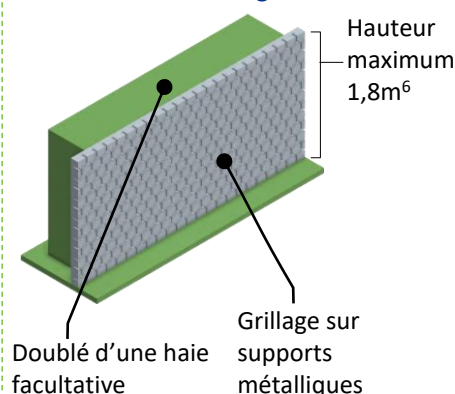
Mur plein



Muret



Grillage



¹ <https://www.ville-lariche.fr/Risques-majeurs>

² <https://www.ville-lariche.fr/Plan-Local-d-Urbanisme-619>

³ Exceptions :

- La hauteur maximale est de 2 mètres pour les constructions revêtant un intérêt patrimonial.

- La hauteur maximale peut être différente s'il s'agit de reconstruire ou prolonger un mur existant de qualité.

⁴ Exemples de clôture légère : clôture bois, serrurerie, grillage

⁵ Clôture séparative : clôture riveraine

⁶ Sauf pour reconstruire ou prolonger un mur existant

CLÔTURES

EN ZONE UAc ET UAz

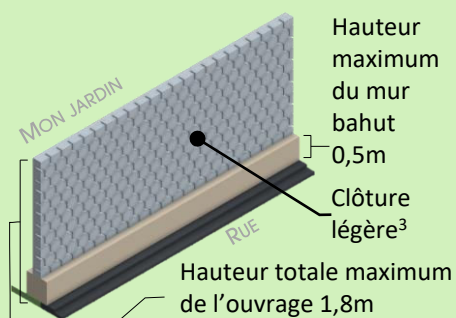
UAc UAz



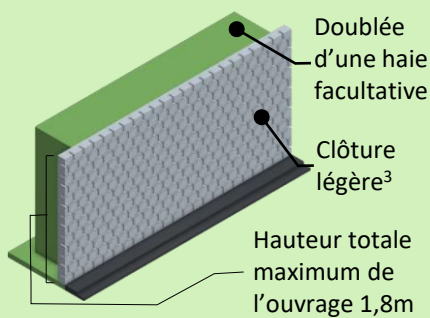
- Toutes les clôtures sont soumises à déclaration préalable
- Avant de réaliser ma demande, je vérifie que mon projet soit conforme aux règles du plan de prévention des risques d'inondation¹ et du plan local d'urbanisme².

CLÔTURES DE RUE

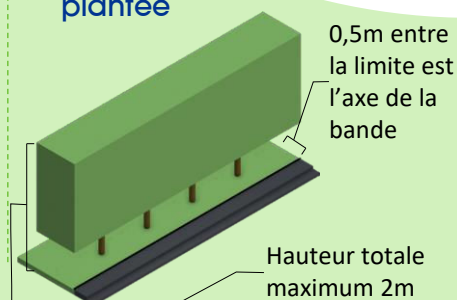
Mur bahut



Clôture légère



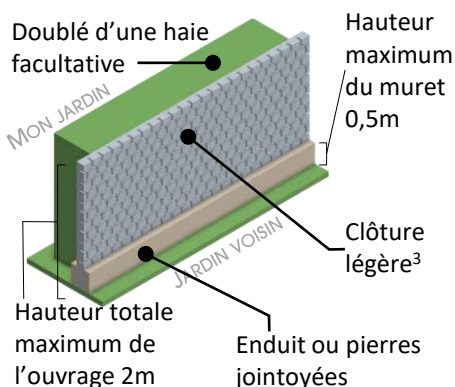
Bande plantée



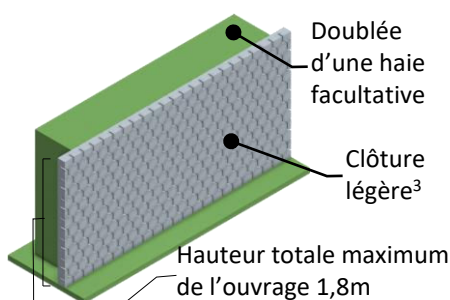
- Les clôtures de bonne facture doivent si possible être maintenues et le cas échéant complétées.
- Les anciens portails et leurs piliers de qualité doivent être dans la mesure du possible conservés et restaurés.
- La réalisation des clôtures doit être soignée et permettre un vieillissement correct de l'ouvrage.
- Les portails et portillons doivent être en harmonie avec la clôture. Les piliers doivent être proportionnés.

CLÔTURES SÉPARATIVES⁴

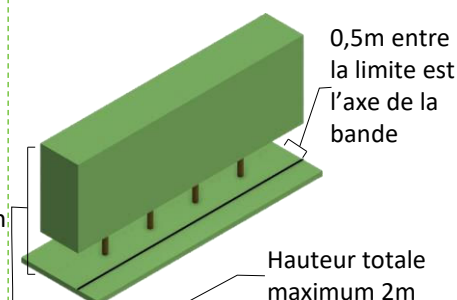
Muret



Clôture légère



Bande végétalisée



¹ <https://www.ville-lariche.fr/Risques-majeurs>

² <https://www.ville-lariche.fr/Plan-Local-d-Urbanisme-619>

³ Exemples de clôture légère : clôture bois, serrurerie, grillage

⁴ Clôture séparative : clôture riveraine

CLÔTURES

EN ZONE UB

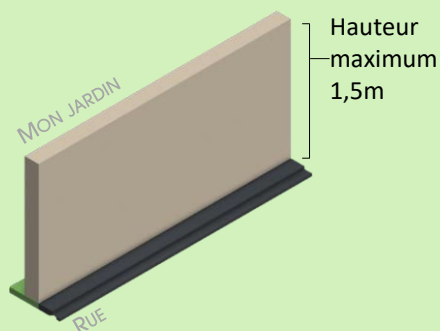
UB



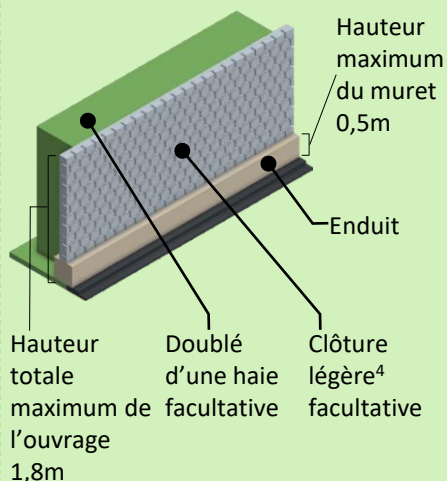
- Toutes les clôtures sont soumises à déclaration préalable
- Avant de réaliser ma demande, je vérifie que mon projet soit conforme aux règles du plan de prévention des risques d'inondation¹ et du plan local d'urbanisme².

CLÔTURES DE RUE ET LIMITES SÉPARATIVES³

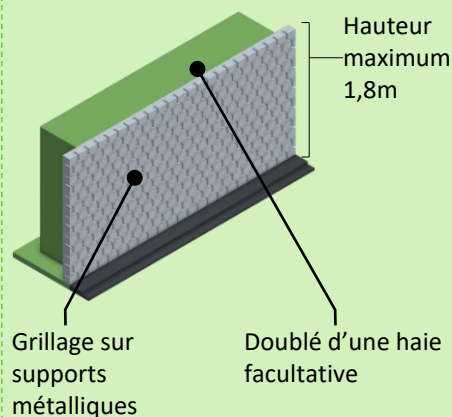
Mur plein



Muret



Grillage



- Les clôtures de bonne facture doivent si possible être maintenues et le cas échéant complétées.
- Les anciens portails et leurs piliers de qualité doivent être dans la mesure du possible conservés et restaurés.
- Les portails et portillons doivent être en harmonie avec la clôture. Les piliers doivent être proportionnés.

¹ <https://www.ville-lariche.fr/Risques-majeurs>

² <https://www.ville-lariche.fr/Plan-Local-d-Urbanisme-619>

³ Exemples de clôture légère : clôture bois, serrurerie, grillage

⁴ Clôture séparative : clôture riveraine

CLÔTURES

EN ZONE UH

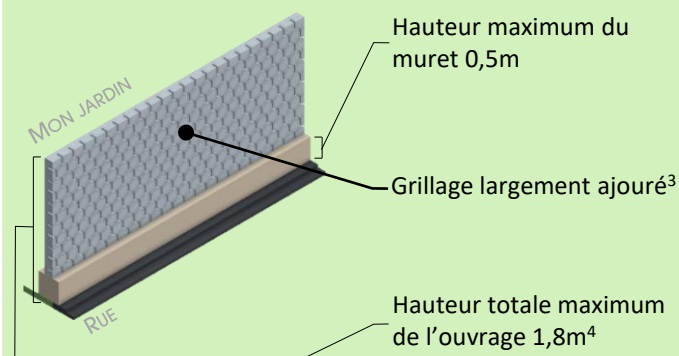
UH



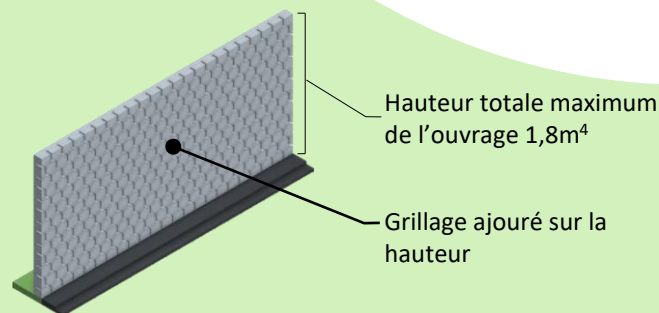
- Toutes les clôtures sont soumises à déclaration préalable
- Avant de réaliser ma demande, je vérifie que mon projet soit conforme aux règles du plan de prévention des risques d'inondation¹ et du plan local d'urbanisme².

CLÔTURES DE RUE

Muret



Grillage



CLÔTURES SÉPARATIVES⁵

La hauteur maximale des clôtures séparatives⁵ est de 1,8m sans autres prescriptions.

¹ <https://www.ville-lariche.fr/Risques-majeurs>

² <https://www.ville-lariche.fr/Plan-Local-d-Urbanisme-619>

³ sauf si la conservation d'un intérêt patrimonial nécessite la (re)construction d'un mur plein sur toute la hauteur.

⁴ sauf en cas d'intérêt patrimonial.

⁵ Clôture séparative : clôture riveraine

CLÔTURES

EN ZONE UP

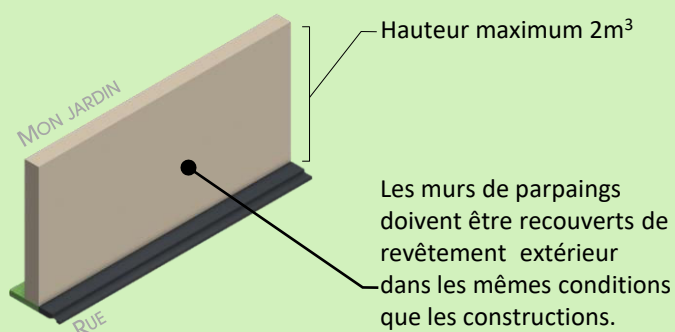
UP



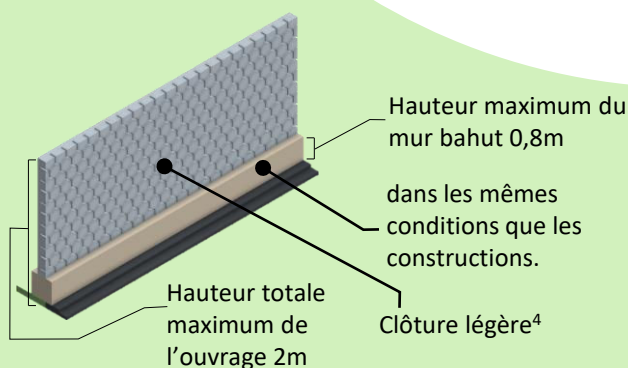
- Toutes les clôtures sont soumises à déclaration préalable
- Avant de réaliser ma demande, je vérifie que mon projet soit conforme aux règles du plan de prévention des risques d'inondation¹ et du plan local d'urbanisme².

CLÔTURES DE RUE

Mur plein



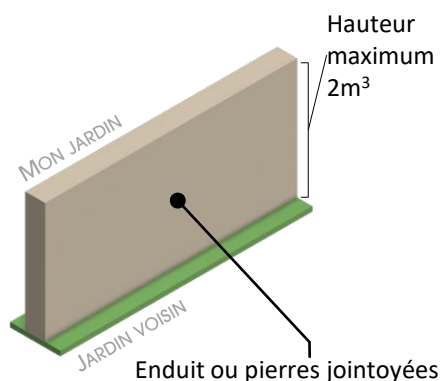
Mur bahut



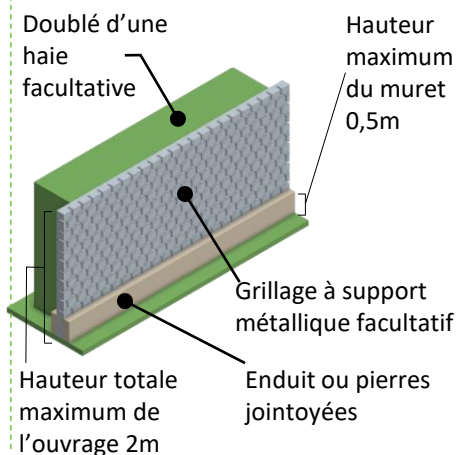
- Les clôtures de bonne facture doivent si possible être maintenues et le cas échéant complétées.
- Les anciens portails et leurs piliers de qualité doivent être dans la mesure du possible conservés et restaurés.
- Les clôtures nouvelles, doivent s'inspirer du registre traditionnel présent dans le tissu ancien.
- La réalisation des clôtures doit être soignée et permettre un vieillissement correct de l'ouvrage.
- Les portails et portillons doivent être en harmonie avec la clôture. Les piliers doivent être proportionnés.
- Les murs traditionnels doivent être préservés. Des adaptations peuvent être néanmoins réalisées

CLÔTURES SÉPARATIVES⁵

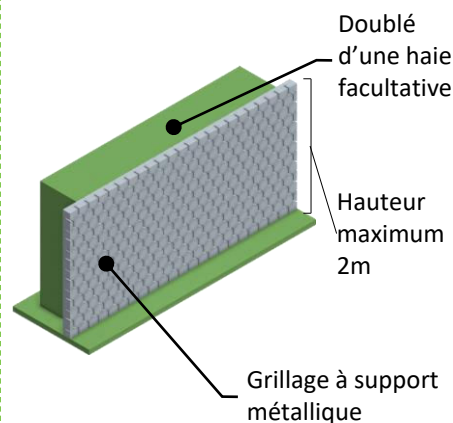
Mur



Muret



Grillage



¹ <https://www.ville-lariche.fr/Risques-majeurs>

² <https://www.ville-lariche.fr/Plan-Local-d-Urbanisme-619>

³ Sauf pour reconstruire ou prolonger un mur traditionnel

⁴ Exemples de clôture légère : clôture bois, serrurerie, grillage

⁵ Clôture séparative : clôture riveraine